

À bas le projet de budget Macron-Barnier ! Pour la mobilisation unie

Le 27 octobre, le ministre de la fonction publique G. Kasbarian annonce que le gouvernement, entend faire passer le nombre de jours de carence des fonctionnaires de 1 à 3 et limiter l'indemnisation des jours de maladie suivants à 90% (au lieu de 100% actuellement).

Ces attaques s'intègrent aux projets de Budgets (loi de finance et loi de financement de la sécurité sociale) dévoilés par le gouvernement Barnier le 10 octobre dernier. Il s'agit de faire payer aux salariés, à la jeunesse, les largesses accordées aux possédants (subventions pour l'apprentissage, exemptions d'impôts, exonérations massives de cotisations sociales : 82 milliards d'€ en 2022 selon la commission des comptes de la Sécu !, etc.)

Feu sur la fonction publique et la Sécu !

Ainsi, le gouvernement prépare des « économies » de l'ordre de 40 milliards d'euros, un montant considérable, sans doute sans précédent.

À minima, 4000 postes d'enseignants seraient supprimés : les coupes sombres annoncées dans les différents ministères et administrations, et à l'hôpital, vont dégrader encore davantage les conditions de travail des agents, et les services publics par ricochet.

La poursuite du gel du point d'indice va accentuer les pertes de salaires, de pouvoir d'achat.

Pour les collectivités territoriales, il s'agirait de 5 milliards de baisses des dotations. Avec des conséquences y compris pour les établissements scolaires dont une partie des moyens provient des collectivités locales.

Le gouvernement annonce par ailleurs 15 milliards de coupes pour la Sécu. Avec notamment la baisse du remboursement sécu (à 60%) pour les consultations médicales (en attendant la même mesure pour les médicaments ?), confirmant au passage la logique régressive de la complémentaire santé obligatoire.

Le budget puis une nouvelle offensive contre le statut...

Les annonces du ministre ont provoqué l'émoi. Pour les fonctionnaires, l'indemnisation des arrêts maladie de moins de 3 mois relève de la prévoyance statutaire : les mesures annoncées par le gouvernement constituent ainsi une importante attaque contre le statut.

Le ministre ne le masque pas en indiquant que le gouvernement entend « aligner autant que possible les règles en vigueur des secteurs publics et privé ». Derrière ces mesures sur le jour de carence, outre des économies substantielles, il s'agit pour le gouvernement de réactiver l'offensive contre le statut de la fonction publique.

Le ministre évoque d'ailleurs la suite, en insistant sur la « nécessité de réduire l'emploi public » et la « contractualisation sur des objectifs chiffrés et partagés », puis de terminer sur la

relance du projet de loi Guerini contre la fonction publique (salaire au « mérite » ...). Pour B Retailleau « le contrat dans la fonction publique devrait être la règle et le statut, l'exception »¹

Par ailleurs, les mesures annoncées pour les fonctionnaires entraîneront une dégradation de la couverture des salariés du privé car nombre de conventions collectives ont été arrachées par référence au statut des fonctionnaires. Casse du statut, coupes massives dans les budgets et externalisation, voilà ce qui attend les travailleurs de la fonction publique.

.... Et contre l'enseignement public

En parallèle, le ministre de l'éducation nationale A. Genetet a annoncé un acte 2 de la mise en place du choc des savoirs. La ministre programme ainsi la poursuite des groupes de niveaux en 4^e et 3^e et sa volonté de « donner plus d'autonomie aux chefs d'établissements ».

La ministre veut aussi mettre en place le projet de réforme des concours, autre pièce importante du choc des savoirs et véritable entreprise de déqualification des enseignants. Elle indique par ailleurs que la transformation du brevet en examen obligatoire à réussir pour le passage au lycée « est une idée extrêmement intéressante ».

Enfin, A. Genetet a annoncé l'ouverture de « l'énorme chantier » de l'affectation des enseignants pour la rentrée 2026. Une annonce qui cadre assurément avec la mise en place du choc des savoirs, de l'autonomie, et avec l'objectif d'aller vers un recrutement local.

Une mobilisation indispensable

De toute évidence, ce budget est inacceptable. On le voit, son adoption ouvrirait par ailleurs la voie au retour annoncé de plusieurs réformes en vue de détricoter le statut : poursuite du choc des savoirs, projet de loi Guerini contre la fonction publique ...

Ce budget consiste pour ce gouvernement de facto minoritaire et fragile à poursuivre la même politique et même à aller plus loin.

Tout doit être entrepris pour obtenir le retrait des différentes mesures annoncées par le gouvernement, ce qui implique d'empêcher l'adoption de ces budgets. Cela nécessite d'organiser sans attendre une mobilisation nationale sur cet objectif et de rompre les concertations dont le seul but est d'entraver la mobilisation.

L'unité syndicale doit se réaliser sur l'objectif d'interdire l'adoption de ces projets de budgets, ouvrant la voie à une manifestation nationale pour gagner. Multiplions les AG sur cette orientation.

C'est en infligeant une défaite au gouvernement qu'il sera possible d'imposer d'autre choix budgétaires et d'ouvrir la voie à la satisfaction des revendications du monde du travail.

Aucune suppression de postes et création des postes nécessaires ! Retrait des jours de carence, maintien de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 100%
Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice ! Abrogation de la réforme des retraites et de toutes les réformes qui détruisent l'Enseignement public !

Du 7 au 28 novembre, les adhérents des syndicats FSU votent pour une des orientations présentées par l'un des 5 courants de pensée de la FSU. **Pour que l'orientation ci-dessus soit défendue dans les instances de la FSU (CDFD du Rhône et au national), VOTEZ pour la liste ÉMANCIPATION**

¹ https://www.lepoint.fr/politique/bruno-retailleau-clairement-nous-ne-sommes-pas-prets-a-gouverner-15-06-2023-2524543_20.php